

AMBASSADE DE FRANCE À PÉKIN

Subtile alliance d'identité française et d'architecture chinoise

Le cabinet Sarea-Alain Sarfati a été chargé de la réalisation de la nouvelle ambassade de France à Pékin. Sa mission s'est attachée à respecter l'identité française tout en rendant un hommage appuyé à l'architecture chinoise.

Par Héloïse Roc

Le projet de créer une nouvelle ambassade française à Pékin a été décidé vers la fin des années 2000. Les différentes administrations de l'État français présentes à Pékin étant disséminées sur sept sites, il était indispensable de réunir tous ces services dans un même lieu.

Décision prise, la Chine a accordé à la France un terrain de 20 000 m² pour construire sa nouvelle ambassade.

La première pierre a été posée en 2009. Les diverses étapes de la réalisation ont été engendrées par une équipe pluridisciplinaire franco-chinoise rassemblée autour du cabinet Sarea-Alain Sarfati Architecture. Outre l'agence, une équipe technique a été constituée, composée du groupe Séchaud et Bossuyt et d'un groupe chinois de l'institut de design de la ville de Pékin, BIAD.

Tensions avec Pékin

L'administration chinoise a approuvé la construction de la nouvelle ambassade de France à Pékin le 10 juillet 2007. Les démarches avaient débuté le 14 mai 1997, soit dix ans auparavant. Les deux pays avaient entamé des négociations en vue de construire un nouveau siège. Ils ont mis à profit une déclaration conjointe de partenariat global, suivie d'une signature entre l'ex-président chinois Jiang Zeming et le président français de l'époque, Jacques Chirac, pour faire avancer cette idée.

En réalité, les travaux ne débutent qu'en mars 2009. Un an de désaccord avec Pékin retarde l'ensemble de la construction. En avril 2008, la flamme olym-



Au soubassement à bossage et parvis de granit, est opposée la façade sur le jardin, habillée d'un drapé plissé et ondulant de verre sérigraphié doré, qui lui donne tout son panache.

pique, chahutée par les défenseurs des droits de l'homme à Paris, et la rencontre entre le chef de l'État français et le dalaï-lama, ont froissé le dirigeant chinois. Pour améliorer leurs rapports, « la France et la Chine ont réitéré leur attachement au principe de non-ingérence ». Ainsi, Paris a réaffirmé une position diplomatique, précisant que le Tibet faisait partie intégrante du territoire chinois, récusant tout soutien à l'indépendance du Tibet, sous quelque forme que ce soit. Les droits de l'homme sont ainsi passés sous silence.

Les interrogations de l'ambassadeur Hervé Ladsous

Hervé Ladsous, ambassadeur de France en Chine, de 2006 à 2010, avait précisé à l'époque, dans un courrier, qu'il avait le plaisir d'informer « de la signature du contrat de travaux pour l'aménagement du campus diplomatique de la France en Chine ». Il a également ajouté que « suite à une procédure d'appel d'offres respectant les principes du code des marchés publics français, le contrat a été attribué à l'entreprise chinoise Beijing Construction and Engineering Group pour un montant de 218 millions de RMB, soit 25 millions d'euros TTC ».

Hervé Ladsous a fait part de son étonnement et de son indi-

Le concept architectural a consisté à faire en sorte que toutes les parties soient indépendantes, tout en étant reliées au sol.

gnation quant au fait de confier la construction de l'ambassade de France à une entreprise chinoise. Il a indiqué que les Américains avaient su garder leur indépendance. En effet, ils avaient signé un accord bilatéral avec la Chine, selon lequel la construction de leurs ambassades respectives n'incombait aucunement au pays hôte. Ainsi, pour leur nouvelle ambassade à Pékin, les États-Unis ont importé par containers entiers l'ensemble des matériaux de construction et la main-d'œuvre provenait également des États-Unis. La République Populaire de Chine a fait de même à Washington. Dans le cas présent, on peut s'interroger aussi sur le respect des principes élémentaires de sécurité pour l'ambassade de France.

Comment mettre en musique les différentes fonctions ?

L'aboutissement des travaux était prévu pour la fin du mois d'avril 2011 et le terrain concédé à la France par le gouvernement chinois a été alloué pour une durée renouvelable de 70 ans. Au début, cet ensemble était nommé « campus », car « le projet rassemble ce qui était auparavant dispersé en sept endroits différents. Et, plusieurs fois au cours des études, il fut même question d'y intégrer le lycée français », a-t-il ajouté. Dans son interrogation, il explique comment « mettre en musique » différentes fonctions, au sein de 20 000 m². C'est la question « préliminaire ». « Avant la question de l'identité, celle de la fonctionnalité. On ne démarre pas un projet en se demandant quelle tête cela va avoir ». Comme dans les maisons traditionnelles, les bâtiments entourent un jardin intérieur. Dans ce projet, c'est une clé de la réalisation et de la conception.

Le concept architectural a consisté à faire en sorte que toutes les parties soient indépendantes, tout en étant reliées au sol. De plus, le résultat final donne un fort contraste entre l'extérieur, où un parvis minéral sert de transition à la rue, et l'intérieur, construit autour d'un jardin. Le bâtiment est situé dans un nouveau quartier diplomatique entre les troisième et quatrième rocares de Pékin.

Des allées faisant écho aux grands jardins des Tuileries

La programmation des espaces a été compliquée. Il s'agissait d'organiser trois entités différentes dans un même lieu et de les réunir harmonieusement : l'ambassade, le consulat et la résidence de l'ambassadeur. Au final, l'ensemble s'articule autour d'un jardin, offrant à chacun une entrée spécifique. De plus, la pelouse centrale peut permettre les grandes réceptions, deux allées d'arbres en face à face évoqueront les allées des grands jardins des Tuileries, le Cours la Reine à Paris, et aussi un rappel du Palais Royal.

Autant de références qui assurent que la France est bien présente à Pékin. Et, dans le prolongement des espaces verts, nous découvrons des serres pouvant servir de salles d'exposition ou de jardins d'hiver selon les besoins des uns et des autres. Le principal défi de ce projet était de parvenir à une cohérence dans ce bâtiment qui nécessitait des entrées multiples et clairement distinctes, l'ambassade devant servir à la fois de lieu de travail, de réception et d'habitation.

Feng Shui et modernisme

L'ambassade française à Pékin réunit dans sa construction le principe antique du Feng Shui et les techniques les plus sophistiquées de construction modernes.

Le Feng Shui, c'est l'art de l'environnement, de l'eau, de l'air, forme d'équilibre permettant la circulation harmonieuse des énergies. L'édifice est situé entre ces deux conceptions, celle de l'Est et celle de l'Ouest. « Au soubassement à bossage et parvis de granit, est opposée la façade sur le jardin, habillée d'un drapé plissé et ondulant de verre sérigraphié doré, qui lui donne tout son panache », explique l'agence. De même, à l'intérieur, la décoration est soutenue par la chaleur du bois et la douceur des lumières. L'architecture se densifie d'ombre et de lumière, par exemple, la lumière joue sur la transparence du hall de la Chancellerie, un contre-jour qui articule le passage entre l'extérieur, l'intérieur et le jardin. Ici, les matériaux sont soigneusement choisis, chêne foncé et hêtre clair, granit noir et pierre calcaire veinée. C'est l'annonce d'un paysage intérieur.

Dans ce projet, le facteur climat a été déterminant. Le ciel de Pékin est alourdi par la pollution, les vents glacés du nord sont chargés de sable, les hivers sont froids et les étés sont chauds et humides. Ainsi, la résidence a été entièrement orientée sud, elle profite des rayons du soleil de l'hiver, tout en étant protégée l'été par les stores et par une galerie dont la partie haute des vitrages est sérigraphiée.